



HAL
open science

Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ?

Myriam Baron, Cathy Perret

► **To cite this version:**

Myriam Baron, Cathy Perret. Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ?. Espace Géographique, 2006, 1, pp.44-62. halshs-00109764

HAL Id: halshs-00109764

<https://shs.hal.science/halshs-00109764>

Submitted on 25 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ?¹

Students and young graduates: which regional migratory systems?

Myriam Baron

UMR « Géographie-cités » CNRS 8504

Université Paris 7 – Denis Diderot

UFR GHSS

Case courrier 7001

2, place Jussieu

75251 PARIS Cedex 05

Courriel : baron@parisgeo.cnrs.fr

Cathy Perret

IREDU, Pôle AAFE

Université de Bourgogne Esplanade Erasme BP 26513

21065 DIJON Cedex

Courriel : cathy.perret@u-bourgogne.fr

Résumé : Depuis l'entrée de nos sociétés dans l'économie du savoir, les migrations des populations jeunes et en particulier celles des diplômés de l'enseignement supérieur sont au cœur de nombreux enjeux et intérêts. Or, la mise en regard des migrations des étudiants inscrits à l'Université avec celles des diplômés lors de l'accès au premier emploi n'a jamais été réalisée, bien qu'elle puisse s'avérer riche d'enseignements sur les dynamiques des territoires liées aux relations entre système universitaire et marché de l'emploi. A partir d'une série de résultats concernant les migrations des jeunes entre régions, on met en évidence d'une part le rôle particulier et attendu de l'Ile-de-France, d'autre part les similitudes mais aussi les différences de comportements migratoires entre bacheliers, étudiants et diplômés lors de l'accès au premier emploi.

Abstract: Since French Society enters the so-called "Economy of knowledge", migrations of young people, especially these concerning higher education graduates, are of most interests. Despite the fact that it could help to understand relations between University and work market and ways regions can evolve, the study of migrations of young people was not yet done. A set of results highlights first the main role of French capital region. It shows also main similarities and differences of migratories' behavior.

Mots-clés : disparités régionales, formation supérieure, marché de l'emploi, migrations, modèles d'interaction spatiale

Key words: regional inequalities, higher education, migrations, spatial interaction models, work market

¹ Les résultats présentés dans cet article sont pour l'essentiel issus d'un premier rapport de recherche intitulé « Mobilités des jeunes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales » dans le cadre d'une réponse à un appel à projets de recherche coordonné par la DEP, le Ministère de la Recherche et la DATAR « Education et formation : disparités territoriales et régionales ». Cette réponse intitulée « les mobilités géographiques étudiantes : quelles disparités régionales ? » a été formulée par l'UMR « Géographie-cités » Universités Paris 1, Paris 7 et ENS-LSH Lyon et l'UMR Théma /Centre associé Céreq de Besançon.

Les études supérieures et l'accès à l'emploi sont des périodes propices à la mobilité géographique : 27% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'habitent ainsi plus dans leur région de formation après trois ans de vie active (Caro et Martinelli, 2002 ; Cuney et al., 2003). Bien que les étudiants durant leur formation ou lors de leur entrée dans la vie active jouent un rôle clé dans la redistribution de la population sur le territoire national (Baccaïni, 2001), les travaux traitant spécifiquement de leurs comportements restent peu nombreux en France ou du moins cantonnés dans des registres très limités. Au cours des trente dernières années, l'examen des mobilités des jeunes liés à l'enseignement supérieur s'est essentiellement décliné du point de vue social. Nombreuses ont été les études sociologiques à montrer le rôle de l'appartenance des parents à des catégories socio - professionnelles dans la détermination des stratégies et des parcours des étudiants (Boudon, 1973 ; Bourdieu et Passeron 1964 ; Duru et Mingat, 1988; Cherkaoui, 1978).

Toutefois, les mobilités ne sauraient être réduites à de simples mobilités sociales car les conséquences pour les territoires qui en bénéficient ou au contraire qui en pâtissent sont loin d'être négligeables. La qualification des populations n'est-elle pas devenue un enjeu majeur dans l'organisation et surtout le fonctionnement de nos sociétés et des territoires qui les abritent ? Accueillir de nouvelles formations de plus en plus prestigieuses constitue une garantie pour les responsables locaux et régionaux, tant élus qu'administrateurs, de ne pas se laisser distancer dans la compétition économique que se livrent les territoires entre eux. Il s'agit alors non seulement de former une main d'œuvre qualifiée et reconnue comme telle, mais aussi de tout mettre en œuvre pour la garder voire d'attirer des ménages soucieux de l'éducation délivrée à leurs enfants. Car l'accueil de nouvelles populations est source de développement économique, plus encore attirer et retenir des populations hautement qualifiées et diplômées est gage de croissance économique. Les mobilités géographiques des jeunes « qualifiés » se placent ainsi au cœur de nombreux enjeux et intérêts. Or, la mise en regard des migrations des étudiants avec celles liées à l'accès au premier emploi n'a jamais été réalisée. Il y a fort à parier que cet examen peut être riche d'enseignements sur le fonctionnement du système de formations supérieures et sur les dynamiques des territoires qui l'abritent. Et ce surtout 15 ans après le dernier plan de déconcentration des équipements universitaires « U 2 000 ». La caractérisation des comportements migratoires des différentes populations jeunes est susceptible de fournir de précieuses informations sur la manière dont les étudiants intègrent ou pas les nouvelles données du système universitaire et des marchés de l'emploi. Nouvelle donnée qui résulte pour partie en un lieu donné de la mise en tension des objectifs affichés par le pouvoir central avec les velléités des décideurs locaux.

1. Moments privilégiés et régions de prédilection des jeunes migrants

1.1 Mobilités géographiques et sources statistiques : les possibles et les limites

Pour qui s'intéresse aux mobilités des populations d'étudiants et de jeunes diplômés, les enquêtes et les sources ne manquent pas depuis le milieu des années 80 : enquêtes spécifiques réalisées par certaines universités dans le cadre de leurs observatoires (Cuney, 2001), enquêtes de l'INSEE « Carrières » et « Jeunes » issue de l'enquête Emploi, échantillon démographique permanent, enfin, pour cerner les comportements migratoires des jeunes en phase d'insertion professionnelle, les enquêtes du Céreq. Pour ce qui est des migrations lors de l'entrée dans la vie active, force est de constater que, depuis les travaux de Charlot et al. (1990), les études se focalisent essentiellement sur les déterminants individuels et économiques de la migration. Peu de travaux sont réalisés au niveau des régions (Détang-Dessandre, Perrier-Cornet, 1996 ; Caro, 1994 et 2003), car les enquêtes ne sont souvent pas fiables à cet échelon géographique. L'appareil statistique national s'est toutefois doté

récemment d'une nouvelle enquête du Céreq intitulée « Génération 98 », dont l'intérêt est d'offrir de nouveau des données représentatives pour chaque région (Céreq, 2002). Depuis sa mise à disposition, on assiste à un développement de travaux sur les mobilités géographiques des jeunes en phase d'insertion professionnelle. Le travail initiateur de Caro et Martinelli (2002) a mis en évidence que des conditions d'insertion différentes d'une région à l'autre se combinent avec des taux de mobilité différents pour les diplômés de l'enseignement supérieur et secondaire. Il a aussi été démontré que les disparités régionales en matière de mobilité géographique liées à l'entrée dans la vie active ne s'expliquent pas seulement par des différences de profils des jeunes selon les régions (Cuney et al, 2003). En effet, même si la mobilité géographique apparaît conditionnée par les caractéristiques individuelles et familiales des jeunes, au premier rang desquelles figurent les expériences de mobilités en cours d'études, les caractéristiques des territoires apparaissent tout aussi fondamentales : toutes choses égales par ailleurs, les jeunes quittent davantage les régions agricoles et industrielles et se dirigent vers les régions où le chômage est faible et la part des emplois qualifiés plus importante (Perret et Roux, 2004). La qualification des territoires est également visible au niveau de la réussite professionnelle des jeunes puisque cette dernière dépend fortement du type de mobilité réalisée et des régions concernées (Perret et Roux, 2004). Toutefois, la plupart de ces travaux ne permettent de caractériser les marchés du travail régionaux que partiellement. Bien que des indicateurs de mobilités géographiques y soient intégrés, ces analyses étudient les devenir des jeunes formés dans une région en faisant abstraction des régions d'obtention des emplois, ou au mieux, intègrent seulement une distinction des emplois obtenus dans ou hors Ile-de-France (Martinelli, 2004). Pour mieux appréhender les différences qui existent entre marchés régionaux de l'emploi, une démarche différente s'impose : privilégier les principales caractéristiques des emplois occupés dans la région (cf. supra).

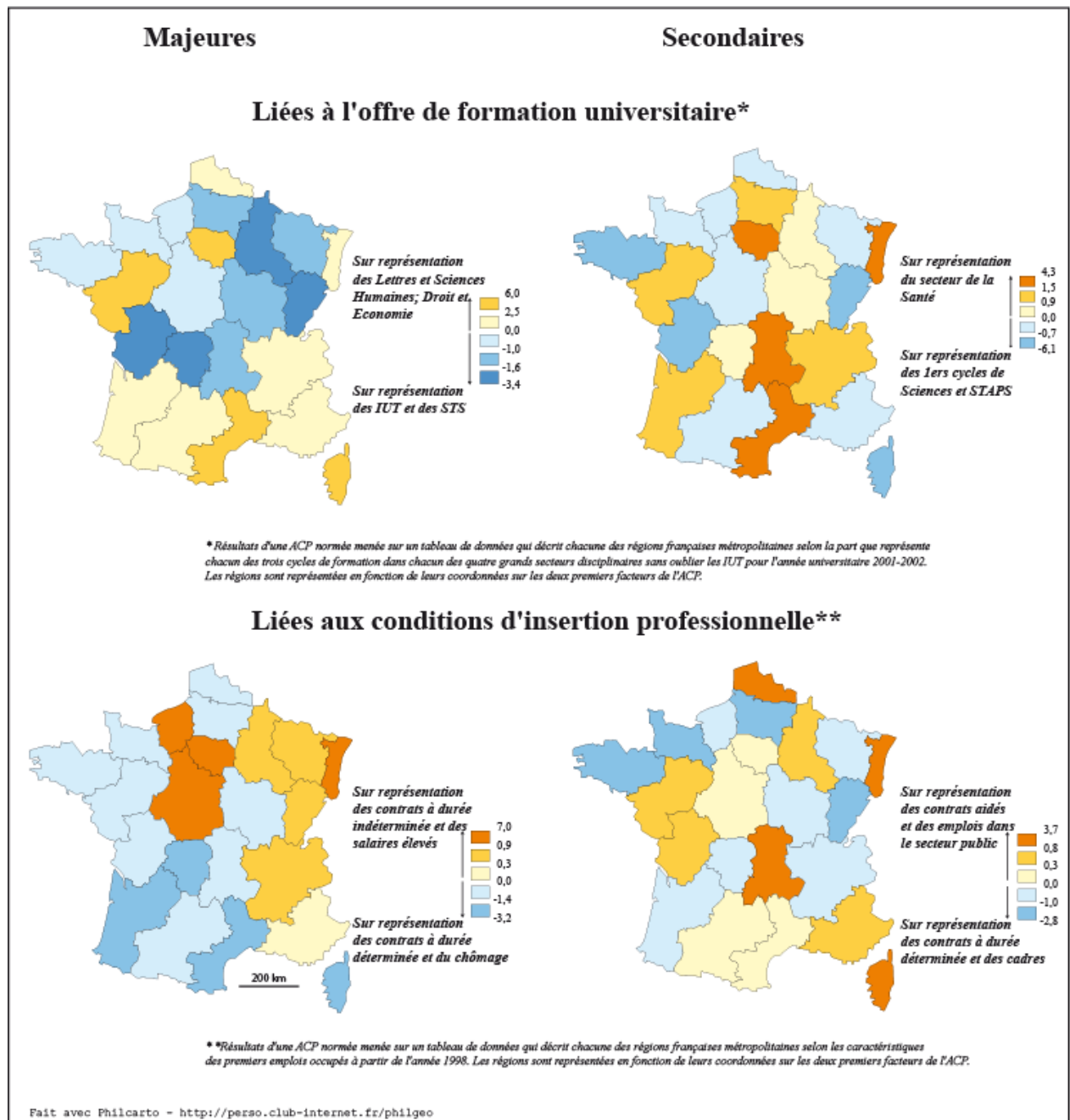
Pour la première fois donc, ces données peuvent être mises en regard de celles relevant de l'enquête annuelle de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) menée auprès des établissements universitaires et qui concernent les caractéristiques de chaque étudiant inscrit. Toutefois, la confrontation des mobilités à l'entrée de l'université, en cours d'études et à la sortie de l'enseignement supérieur apparaît délicate, dans la mesure où les champs couverts par les deux sources de données utilisées ne sont pas strictement identiques. A partir des renseignements qui ne peuvent être extraits de la Base Centrale de Pilotage de la DEP que sous forme de sous-populations selon une ou plusieurs caractéristiques données, on est en mesure de travailler sur près de 1 348 500 étudiants dont 239 000 bacheliers de l'année. Tandis que l'enquête « Génération 98 » menée par le Céreq porte, entre autres, sur 345 000 jeunes sortants définitivement de l'enseignement supérieur. Les résultats régionaux présentés doivent alors être considérés comme des tendances caractérisant les migrations des jeunes liés à l'enseignement supérieur.

1.2. La mobilité est plus marquée lors de l'entrée dans la vie active

Force est de constater que les mobilités géographiques des jeunes sont beaucoup plus intenses et soutenues lors de l'entrée dans la vie active que durant le parcours d'études à l'Université (cf. Tableaux 1 et 2). Plus d'un jeune sur quatre de l'enseignement supérieur a changé de région lors de l'accès à son premier emploi, contre moins de deux étudiants sur dix durant leurs études. D'ores et déjà, l'idée selon laquelle la mobilité fait partie intégrante du cursus universitaire et contribue à son enrichissement ne concerne qu'une petite partie des étudiants. De manière plus radicale, on peut voir dans ce résultat le fait que l'offre de formation régionale satisfait aux attentes du plus grand nombre d'étudiants. Lors de l'accès à l'emploi, la migration n'est pas non plus le comportement le plus fréquent, puisque les trois quarts des

jeunes trouvent un emploi dans la région où ils ont été formés. Faut-il y voir une préférence des jeunes pour s'insérer dans leur région et/ou une préférence des employeurs pour de tels jeunes ? Ce qui reviendrait à affirmer et confirmer que les régions « forment » en premier lieu pour elles-mêmes (Charlot et al., 1990). Et ce en dépit de spécialisations régionales liées aux formations universitaires assez nettes (cf. Figure 1).

Figure 1 : Différenciations entre régions françaises



Les plus mobiles sont les plus diplômés et les scientifiques

En outre la proportion de jeunes quittant leur région durant leurs études est deux fois plus importante pour les étudiants de troisième cycle (27,6%) que pour les étudiants des premiers

cycles (12,1%) (cf. Tableau 2) : ce qui est conforme au fait largement connu que la propension à migrer croît avec le niveau de formation (Greenwood, 1975). Quant à la part des jeunes diplômés ayant changé de région lors de leur premier emploi, elle varie de 19 % pour les sortants de niveau (bac+1) ou (bac+2) non diplômés, à de 22 voire 46 % pour les jeunes issus de deuxièmes et troisièmes cycles (cf. Tableau 1). L'exemple des jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs - de loin les plus mobiles puisque 63 % travaillent hors de leur région de formation -, tend à souligner que formations et insertions professionnelles des plus diplômés s'inscrivent plus dans le cadre de marchés nationaux de la formation et du travail. Basée sur des recrutements sélectifs au niveau national, ces formations, très logiquement, redistribuent également leurs diplômés sur l'ensemble du territoire.

Tableau 1 : Ordres de grandeur des migrations interrégionales des diplômés entrant sur le marché du travail

Niveau de sortie de l'enseignement supérieur	Part des jeunes changeant de région	Nombre de jeunes issus de l'enseignement supérieur
<i>Bac+1 bac+2 non diplômés</i>	18,5 %	83 300
Deug, deust	24,6 %	18 100
<i>Bts-dut tertiaire</i>	19,8 %	55 900
Bts-dut industriel	24,7 %	35 600
2 ^{ème} cycles Lettres et Sciences Humaines, Gestion	22,4 %	60 300
dont filières universitaires	24,3 %	36 200
2 ^{ème} cycles mathématiques, sciences et techniques	37,5 %	9 900
dont filières universitaires	38,5 %	8 700
3 ^{ème} cycles Lettres et Sciences Humaines, Gestion	37,5 %	23 900
dont filières universitaires	37,7 %	22 300
3^{ème} cycles mathématiques, sciences et techniques	46,4 %	12 200
dont filières universitaires	46,2 %	9 500
Ecoles de commerce	48,7 %	8 200
Ecoles d'ingénieurs	63,4 %	14 300
Santé et social	28,1 %	23 500
Ensemble	26,4 %	345 500

Sources : Perret 2003 - Enquête "Génération 98", Céreq 2001

De même et de manière relativement attendue (Saint-Julien et Raulin (dir.), 1998), les étudiants des filières universitaires scientifiques sont plus enclins à la mobilité que ceux issus des autres filières (cf. Tableau 2). Durant leurs études, 22 % des scientifiques sont inscrits dans un établissement situé hors de leur région d'origine (contre 17 % en moyenne). Il faut sans doute y voir un lien avec le fait que les formations universitaires scientifiques comptent parmi les plus dispersées sur l'ensemble du territoire métropolitain : environ 35 kilomètres séparent deux lieux abritant au moins une formation scientifique, qui sont à mettre en regard avec les 67 kilomètres qui séparent deux lieux abritant au moins une formation de santé ou encore les 41 kilomètres pour les formations du secteur Lettres et Sciences Humaines (Baron, 2004). Assez logiquement, ces formations ne contribuent pas aux principales différenciations régionales liées à l'Université (cf. Figure 1). A l'opposé, les étudiants les plus « sédentaires » relèvent soit des filières de Lettres et Sciences Humaines (15 %), soit des premiers cycles de Droit-Economie et AES (11 % contre 13 %). Ce que vient confirmer le fait qu'après leurs études, 37% des diplômés des deuxièmes cycles de Sciences et 46% de ceux de troisième cycle ont un emploi hors de leur région de formation, contre seulement 22% et 37% des

jeunes des filières de Sciences Humaines et Sociales. Enfin, en début de cursus universitaire, ce sont les jeunes inscrits en IUT qui changent le plus fréquemment de région.

Tableau 2. Ordres de grandeur des migrations interrégionales des étudiants de l'Université et des bacheliers

Types de formations		Part d'étudiants changeant de région	Régions qui retiennent le plus leurs étudiants (taux d'émigration minimal)	Régions qui attirent le plus les étudiants (taux d'immigration maximal)		
1ers cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	10,6	3,4	NORD-PAS-DE-CALAIS	25,2	ALSACE
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	12,2	3,4	ILE-DE-FRANCE	28,2	CHAMPAGNE
	SANTE SCIENCES-STAPS	11,5	3,5	NORD-PAS-DE-CALAIS	30,9	LIMOUSIN
		10,5	3,6	NORD-PAS-DE-CALAIS	27,7	CHAMPAGNE
	IUT	16,0	2,8	NORD-PAS-DE-CALAIS	30,9	LIMOUSIN
2èmes cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	18,2	5,8	ILE-DE-FRANCE	33,8	POITOU
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	15,9	3,6	ILE-DE-FRANCE	32,8	ALSACE
	SANTE SCIENCES-STAPS	11,7	4,0	ILE-DE-FRANCE	27,6	LORRAINE
		30,9	15,2	NORD-PAS-DE-CALAIS	49,2	PICARDIE
3èmes cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	27,1	11,6	ILE-DE-FRANCE	54,5	POITOU
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	24,9	7,0	ILE-DE-FRANCE	48,9	CENTRE
	SANTE SCIENCES-STAPS	25,3	11,9	ILE-DE-FRANCE	45,7	AQUITAINE
		34,3	18,4	ILE-DE-FRANCE	62,7	PICARDIE
Total DROIT-ECONOMIE-AES		16,0	6,3	ILE-DE-FRANCE	28,6	ALSACE
Total LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		14,9	4,0	ILE-DE-FRANCE	29,0	ALSACE
Total SANTE		17,7	7,8	ILE-DE-FRANCE	31,9	AQUITAINE
Total SCIENCES-STAPS		22,1	10,5	NORD-PAS-DE-CALAIS	36,4	PICARDIE
Total IUT		16,0	2,8	NORD-PAS-DE-CALAIS	30,9	LIMOUSIN
Total toutes filières et cycles		17,2	7,2	ILE-DE-FRANCE	26,5	ALSACE

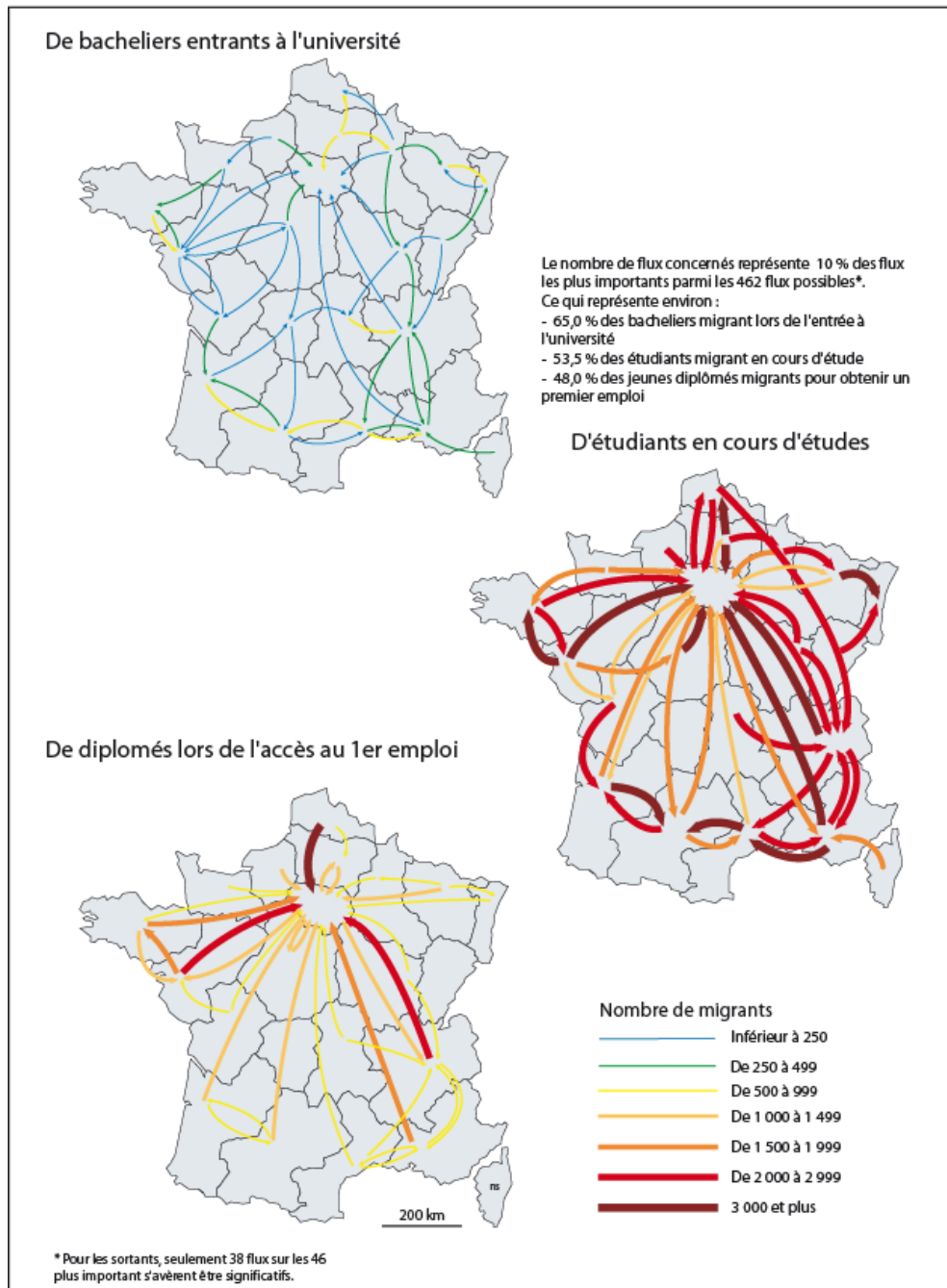
Sources : Amet 2003 - BCP, DEP, 2001

1.3. L'Ile-de-France : première destination des jeunes

Au plan national, l'Ile-de-France constitue la première destination des jeunes de l'enseignement supérieur (cf. Figure 2). De l'entrée à l'université à l'entrée dans la vie active, le poids de cette région s'accroît : un bachelier sur dix quittant sa région choisit une université francilienne, deux étudiants sur dix migrent dans cette région et près de trois diplômés migrant lors de leur entrée dans la vie active sur dix s'insèrent sur le marché du travail francilien. Les autres destinations premières concentrent une part nettement plus faible des migrations. Pour les bacheliers intégrant l'université, comme pour l'ensemble des étudiants, Rhône-Alpes et les régions du Sud de la France arrivent en tête des destinations privilégiées, en accueillant chacune plus de 5% des migrants. En revanche, pour les diplômés obtenant un premier emploi hors de leur région de formation, ces régions du Sud ne figurent plus parmi les

toutes premières destinations : ce qui paraît logique compte tenu de la qualité très médiocre de l'insertion des jeunes diplômés sur ces marchés de l'emploi (cf. Figure 1). Les jeunes y sont davantage confrontés au chômage, aux contrats à durée déterminée et aux salaires peu élevés que dans les régions de l'Est et dans une partie du Bassin Parisien.

Figure 2 : Les principaux flux interrégionaux



Sources : Baron et al., 2003; MENRT-DEP, 2001; Enquête "Génération 98", Céreq, 2001.

La concentration des migrations vers l'Ile-de-France se renforce avec l'élévation du niveau de formation, aussi bien pour les jeunes en études que pour ceux s'insérant sur le marché du travail. Près de deux étudiants sur dix de premier cycle, originaires de province et choisissant de quitter leur région, partent en Ile-de-France et plus de trois sur dix en ce qui concerne les

troisièmes cycles. C'est également le cas de près de quatre jeunes migrants sur dix formés en province, issus des filières longues contre seulement deux migrants sur dix des filières courtes. Le poids de la région capitale varie également selon les filières. Quel que soit le niveau de formation considéré, les migrants des filières Droit-Economie-AES et Lettres-Sciences humaines s'y dirigent plus massivement que leur homologues scientifiques : l'Ile-de-France accueille ainsi près de 25 % des migrants des deux premiers groupes disciplinaires contre 14% des migrants scientifiques. Ce qui coïncide avec le fait que l'Ile-de-France doit sa spécificité universitaire régionale aux secteurs Lettres et Sciences Humaines d'une part, Droit, Economie et AES d'autre part (cf. Figures 1). Spécificité très marquée qui concerne tous les niveaux de formation et qui s'est maintenue au cours des 15 dernières années.

La plupart des flux inter-régionaux partent ou sont dirigés vers l'Ile-de-France, sauf dans le cas des bacheliers entrant à l'Université et des premiers cycles. Pour ceux-ci, les échanges s'organisent principalement entre régions limitrophes et soulignent parfois des déséquilibres entre régions. La Picardie, la Haute Normandie, la Franche-Comté et la Corse perdent toujours plus de bacheliers qu'elles n'en captent des régions voisines. A l'opposé, pour d'autres comme l'Auvergne, les départs des jeunes qu'ils soient jeunes bacheliers entrant à l'Université, étudiants ou diplômés accédant à un premier emploi, se focalisent en direction d'une seule région, en l'occurrence Rhône-Alpes : il est vrai que le marché du travail offre des conditions d'emploi aux jeunes diplômés bien meilleure en Rhône-Alpes qu'en Auvergne. Faut-il y voir une circonstance aggravante pour cette dernière ? Elle est caractérisée par une forte spécialisation dans les formations supérieures courtes, que sont les IUT et les STS.

La description des échanges entre régions métropolitaines françaises semble renvoyer pour les étudiants aux spécificités régionales liées à l'offre de formations universitaires ; pour les diplômés entrant dans la vie active aux caractéristiques régionales liées aux conditions d'insertion professionnelle sur les marchés du travail. Et ce même si ces relations sont loin d'être simples et directes. C'est ainsi que les attractivités régionales pour les étudiants ne sont pas liées aux différenciations régionales majeures liées à l'offre de formations mais plutôt aux différenciations secondaires qui opposent régions marquées par les formations dans les secteurs Sciences et STAPS à celles caractérisées par celui de la Santé. La qualité des conditions d'emploi offertes aux jeunes diplômés du supérieur tend en outre à être liée aux phénomènes d'émigration et d'immigration régionales lors de l'entrée sur le marché du travail : l'accroissement des difficultés d'emploi se combine avec le départ d'une proportion croissante de diplômés entrant dans la vie active et avec une diminution de la part des emplois régionaux occupés par des jeunes non formés dans un établissement régional.

La description de ces échanges souligne certes les similitudes entre les comportements migratoires des jeunes liés à l'enseignement supérieur – notamment le fait que les jeunes migrent d'abord entre régions voisines et que l'Ile-de-France contribue beaucoup à la structuration de ces mobilités géographiques – mais aussi leurs différences pour ce qui concerne les schémas de mobilité des étudiants inscrits à l'Université et ceux des jeunes diplômés accédant à un premier emploi. Au niveau régional le taux d'émigration des étudiants et le taux d'immigration des jeunes diplômés varient significativement dans le même sens (coefficient de corrélation égal à +0,64). Ce qui signifie que les régions qui perdent beaucoup d'étudiants sont celles qui gagnent beaucoup de diplômés lors de l'insertion sur les marchés du travail : il existe bien des redistributions des différentes populations jeunes qualifiées ou en cours de qualification entre régions. Et les analyses, qui tendent à présenter d'une part « les régions qui gagnent », d'autre part « celles qui perdent », sont trop caricaturales et bien loin de la réalité. Au-delà de cette description, différentes questions méritent une attention

particulière. L'architecture des mobilités géographiques obéit-elle aux mêmes facteurs que ceux de l'ensemble de la population française ? L'intérêt de se pencher sur les spécificités comparées des différents types de populations liées à l'enseignement supérieur est d'examiner les similitudes et les différences de leurs comportements migratoires, toutes choses égales par ailleurs.

2. Les déterminants généraux des migrations inter-régionales des jeunes

L'examen de l'organisation des échanges migratoires inter-régionaux, grâce à l'introduction successive ou simultanée de différents facteurs à l'intérieur d'une série de modèles, permet d'évaluer leurs contributions respectives à l'explication des mobilités entre régions métropolitaines. Ce qui permet de mettre en évidence le rôle de deux facteurs sur les volumes de jeunes échangés :

- (1) *L'effet des masses démographiques concernées*, c'est-à-dire la capacité d'émission de la région de départ et la capacité de réception de la région d'arrivée, constitue le déterminant le plus évident de la migration, dans une logique de régulation. Dans le cas des migrations étudiantes par exemple, le nombre d'inscrits est le premier indicateur de l'offre de formations universitaires de la région, qui est lui-même dépendant de caractéristiques qualitatives, tel le degré de diversification de cette offre par exemple.
- (2) *L'effet de la proximité spatiale*, c'est-à-dire la décroissance continue des probabilités de relations entre les jeunes de deux régions en fonction de la distance moyenne qui les sépare constitue sans aucun doute le second déterminant de la mobilité des jeunes. A l'instar du reste de la population française, les jeunes tendent en moyenne à privilégier les destinations proches par rapport aux destinations lointaines. Cette décroissance des probabilités de migration avec la distance est liée à des déterminants économiques ou géographiques objectifs (coûts des déplacements, information plus importante sur les destinations proches que sur les destinations éloignées, etc.) ainsi qu'à des facteurs psychologiques plus difficilement mesurables (attachement au lieu d'origine, volonté de maintenir les liens antérieurs avec des parents ou des amis, etc.) et à des héritages (migrations antérieures de populations, étudiantes ou non, susceptibles d'accueillir le migrant).

Enfin, bien que son influence soit sans commune mesure avec celle des effets précédents, un autre facteur doit être introduit pour décrire correctement les migrations de jeunes entre régions :

- (3) *L'effet de proximité territoriale*, c'est-à-dire le fait que les migrants privilégient les régions directement voisines ou contiguës, permet de s'affranchir partiellement de la vision naïve d'un espace isotrope ou homogène qu'impliquerait l'emploi exclusif de la distance euclidienne comme mesure de la proximité géographique des régions. L'introduction d'une métrique discrète distinguant les régions voisines deux à deux des autres, en les opposant, permet de donner une évaluation quantitative des effets de barrière inter-régionaux sur les mobilités des jeunes.

2.1. Le choix de modèles d'interaction spatiale à double contrainte

Pour rendre compte de l'importance des effets des masses démographiques, des proximités spatiales et territoriales dans les échanges interrégionaux de jeunes, deux types de modèles d'interaction spatiale peuvent être utilisés : les modèles gravitaires et les modèles à double contrainte. Comme le but de ce travail est de décrire au mieux les échanges interrégionaux de jeunes, le choix s'est porté sur les modèles d'interaction spatiale à double contrainte. En effet, à la différence des modèles d'interaction spatiale de type gravitaire qui se donnent pour seule

règle de reconstituer la somme totale des flux de migrants entre les régions françaises métropolitaines, les modèles à double contrainte imposent la conservation de l'ensemble des marges de la matrice d'échanges. Les modèles à double contrainte supposent connues les quantités de jeunes émises ou reçues par chaque région. Ils ne s'intéressent donc pas à l'attractivité ou à la « répulsivité » globale des régions mais aux systèmes de relations spécifiques qui s'établissent entre certaines d'entre elles.

Encadré n°1 : Hypothèses retenues pour la modélisation des migrations des jeunes

Le modèle migratoire de référence est un modèle d'interaction spatiale à double contrainte (1) ne faisant intervenir que les masses d'émigrants ou d'immigrants et la distance à vol d'oiseau comme facteurs explicatifs :

$$(1) \quad F^*_{ij} = a_i \cdot O_i \cdot b_j \cdot D_j \cdot d_{ij}^{-\alpha} \quad \text{modèle d'interaction spatiale}$$

avec

F^*_{ij} : flux estimé entre les régions i et j

O_i : nombre de jeunes ayant quitté la région i en 2001-2002

D_j : nombre de jeunes arrivés dans la région j en 2001-2002

d_{ij} : distance moyenne à vol d'oiseau entre les régions i et j

a_i, b_j : vecteurs de paramètres assurant la conservation des origines et des destinations

α : paramètre à estimer reflétant le frein imposé par la distance aux déplacements

Pour affiner ce modèle classique, deux autres modèles, l'un plus simple, l'autre plus complexe ont été utilisés pour mieux cerner les rôles respectifs de la distance et du voisinage régional direct.

Le modèle sans interaction spatiale (2) ne fait intervenir que les capacités d'émission et de réception des régions et permet, de ce fait, de mesurer le gain d'explication que procure l'ajout de la distance à vol d'oiseau dans le modèle.

$$(2) \quad F^*_{ij} = a_i \cdot O_i \cdot b_j \cdot D_j \quad \text{modèle sans interaction spatiale}$$

Le modèle d'interaction spatiale et territoriale (3) ajoute à l'effet de la distance celui de la contiguïté régionale, et permet d'évaluer la valeur moyenne de l'effet de barrière γ qui est subi par les migrants lorsqu'ils passent d'une région à une autre non voisine immédiatement. Un effet de barrière $\gamma=2$ signifie par exemple que, à distance et masses égales, les flux inter-régionaux qui ne concernent pas deux régions voisines sont en moyenne deux fois plus faibles que les flux inter-régionaux entre deux régions contiguës.

$$(3) \quad F^*_{ij} = a_i \cdot O_i \cdot b_j \cdot D_j \cdot d_{ij}^{-\alpha} \cdot \gamma^{A_{ij}} \quad \text{modèle d'interaction spatiale et territoriale} \quad \text{avec}$$

$A_{ij}=1$ si les régions i et j sont contiguës à l'ordre 1 et $A_{ij}=0$ si les régions i et j ne sont pas contiguës à l'ordre 1

On peut alors choisir d'établir un modèle moyen de comportement en utilisant un modèle unique qui sera appliqué à l'ensemble des flux de jeunes entre les régions (modèle agrégé). C'est la solution qui a été retenue pour les jeunes diplômés accédant à un premier emploi. Tandis que pour les bacheliers et les étudiants, on a choisi de modéliser séparément les mouvements migratoires des titulaires d'un des différents types de baccalauréat pour les premiers (littéraires, sciences économiques, sciences et technologiques²), engagés dans des études d'un des trois cycles des quatre grands groupes de formation auxquels sont ajoutés les IUT pour les seconds (soit au total 13 sous-populations étudiantes), et de reconstituer à partir de là un comportement résultant, qui est la somme des comportements particuliers (modèle désagrégé). Même si les modèles désagrégés fournissent en général des ajustements de moins bonne qualité que le modèle agrégé (car ils portent sur des effectifs plus réduits), la somme des modèles désagrégés fournit une estimation plus juste des migrations que le modèle agrégé. Cette solution a été retenue car elle permet d'analyser plus finement les migrations des bacheliers et des étudiants.

² Les titulaires de baccalauréats professionnels ne sont pas intégrés dans ce travail car leur mobilité inter régionale est extrêmement faible.

2.2. De l'entrée à l'Université à l'entrée dans la vie active la distance est de moins en moins dissuasive

La mise en regard des modélisations des flux migratoires des trois sous-populations de jeunes révèle que les masses des flux émis et reçus par les régions d'une part et la distance moyenne qui les sépare d'autre part expliquent bien une part très grande des échanges migratoires entre régions prises deux à deux (cf. Tableau 3). Combinées, ces deux composantes expliquent entre 86 % - pour les bacheliers de l'année - et 90% - pour les jeunes en quête d'un premier emploi - de la variance des échanges inter régionaux. Toutefois, ces deux composantes interviennent de façon très différente selon la sous-population de jeunes envisagée.

Tableau 3 : Caractéristiques des migrations inter régionales de jeunes aux alentours de l'an 2000

Modèles d'interaction spatiale concernant	Modèles avec évaluation des flux en fonction			
	Des masses d'émigrants et d'immigrants	Des masses d'émigrants, d'immigrants, de la distance moyenne et de la contiguïté régionale		
	Qualité de l'ajustement R ² (%)	Qualité de l'ajustement R ² (%)	Frein de la distance (α)	Effet de la contiguïté régionale (γ)
Les bacheliers de l'année 2001	27	85	-1,37	3,2
des séries sciences économiques	28	84	-1,41	3,7
des séries littéraires	32	81	-1,32	3,2
des séries scientifiques	25	85	-1,40	3,0
des séries technologiques	28	84	-1,36	3,2
Les étudiants inscrits à l'université en 2001	51	89	-1,02	2,01
en premiers cycles	33	86	-1,27	2,70
en deuxièmes cycles	56	90	-0,94	1,82
en troisièmes cycles	75	94	-0,85	1,59
Les jeunes diplômés accédant à un premier emploi à partir de 1998	70	90	-0,83	1,68

Sources : Baron, 2003 ; MENRT-DEP, 1999-2001 ; Enquête « Génération 98 », Céreq 2001.

De l'entrée à l'Université à l'entrée dans la vie active, les migrations dépendent de plus en plus des capacités régionales à émettre et recevoir. Le rôle des masses mises en mouvement par chaque région, à l'entrée et à la sortie, intervient de manière significative et remarquablement croissante dans la définition des échanges liés à l'entrée à l'université jusqu'à ceux liés à l'accès à un premier emploi : de seulement 27% de la totalité des phénomènes migratoires expliquée par ce rôle pour les migrations des nouveaux bacheliers à 70% pour les migrations des jeunes sortant du système éducatif et accédant à un premier emploi, en passant par 51% pour les migrations de l'ensemble des étudiants inscrits à l'Université.

De l'entrée à l'Université à l'entrée dans la vie active, une proportion croissante des migrations s'effectue à grande distance. Alors que le rôle des masses est presque multiplié par trois entre les bacheliers entrant à l'Université (27%) et les jeunes accédant à un premier emploi (70%), le « frein » joué par la distance lui ne diminue que de moitié pour les mêmes populations, passant de $-1,37$ à $-0,83$. Enfin, toutes choses égales quant aux masses et à la distance, les nouveaux bacheliers ont plus tendance à choisir une région immédiatement voisine de la leur pour s'inscrire à l'Université. Cette propension est encore accentuée pour les titulaires de baccalauréats de sciences économiques (+3,7), alors qu'elle est plutôt atténuée pour les bacheliers des séries scientifiques (+3,0). Au total, l'effet de la contiguïté régionale immédiate diminue de moitié selon que l'on retient comme population de référence les bacheliers ou les jeunes accédant à un premier emploi. En définitive, des bacheliers entrant à l'Université aux jeunes qui accèdent à un premier emploi sans oublier les étudiants tout au long de leur parcours universitaire, une transition s'opère de manière très linéaire et progressive tant dans la perception que dans l'utilisation des proximités spatiales et territoriales. Et ce même si des nuances voire des spécificités apparaissent selon les grands types de baccalauréats et les principaux groupes disciplinaires à l'Université. C'est ainsi que pour l'ensemble des étudiants, la décroissance des effets de proximités spatiale et territoriale est d'avantage marquée entre les premier et deuxième cycles qu'entre les deuxième et troisième : c'est également vrai pour les inscrits dans les secteurs de la Santé (Médecine, Pharmacie et Odontologie) et des Sciences et STAPS. Alors que pour les étudiants des disciplines Droit-Economie et AES, l'effet dissuasif de la distance est relativement stable pour les deux premiers cycles avant de décroître significativement entre les deux derniers cycles de formation. Par rapport à ces évolutions caractérisées par des lignes « brisées », l'originalité du comportement migratoire des étudiants inscrits dans le secteur Lettres et Sciences Humaines retient l'attention : l'effet dissuasif de la distance diminue régulièrement du premier au troisième cycle sans saut significatif.

3. Les spécificités géographiques comparées des déplacements des jeunes

Les mobilités inter régionales des jeunes obéissent dans une large mesure aux mêmes déterminants géographiques que ceux observés pour le reste de la population française. La démarche, qui permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », rend ainsi possible la « décomposition » des échanges interrégionaux de jeunes :

- en une partie « banale » dans la mesure où celle-ci ne dépend que des masses démographiques respectives des régions, que de la distance moyenne qui les séparent et enfin que du fait qu'elles sont immédiatement voisines
- et en une partie « spécifique » qui ne peut être traduite par les trois facteurs précédemment évoqués. Il est alors possible d'estimer l'existence de « barrières » contribuant à « éloigner » plus que de raison deux régions, ou au contraire de directions préférentielles dans les mouvements migratoires des jeunes entre certaines régions. Dans le cas des bacheliers et des étudiants, les parties spécifiques des migrations régionales sont caractérisées plus finement : pour les premiers selon un des quatre grands types de baccalauréat obtenu ; pour les seconds selon l'inscription dans l'un des trois cycles des quatre grands secteurs disciplinaires que sont Droit-Economie-AES, Lettres et Sciences Humaines, Santé et Sciences et STAPS sans oublier les IUT (cf. Encadré n°2).

Encadré n°2 : Méthodes de caractérisation des migrations résiduelles pour les étudiants et les bacheliers

On ajuste autant de modèles d'interaction spatiale à double contrainte qu'il y avait de sous-populations d'une part de bacheliers, d'autre part d'étudiants inscrits à l'université (cf. infra). Dans le cas des étudiants, on se trouve donc en présence de treize matrices de flux observés (notées F1..F13) et de

treize matrices de flux estimées (E1..E13) qui définissent par soustraction treize matrices de flux résiduels (notées R1..R13). L'intérêt de cette décomposition est de permettre *une évaluation à la fois quantitative et qualitative des migrations résiduelles entre les régions, qui conduit à une typologie des comportements migratoires non banaux.*

Une analyse en composantes principales (ACP) effectuée sur le tableau des paires de régions décrites par les résidus aux différentes étapes du cycle universitaire selon les grands groupes disciplinaires a permis de dégager deux dimensions principales.

* *Le premier facteur, de loin le plus important, exprime l'existence de sur-migrations ou de sous-migrations entre les régions, tous cycles et tous groupes disciplinaires confondus.* Ce facteur est étroitement corrélé avec le résidu migratoire total R^{tot} , c'est-à-dire la somme des résidus affectant l'ensemble des sous-population étudiantes. Les coordonnées sur ce premier facteur permettent de définir deux situations de migrations non banales (A et B) et une situation de migration banale (C) :

(A) la somme totale des migrations d'étudiants observées entre deux régions sur l'ensemble des cycles et des grands types de formation universitaire est significativement supérieure à ce que prévoit le modèle.

(B) la somme totale des migrations d'étudiants observées entre deux régions sur l'ensemble des cycles et des grands types de formation universitaire est significativement inférieure à ce que prévoit le modèle.

(C) la somme totale des migrations d'étudiants observées entre deux régions sur l'ensemble des cycles et des grands types de formation universitaire est globalement conforme à ce que prévoit le modèle (même si cette conformité globale peut résulter de compensations entre des excédents sur certains cycles et/ou grands types de formation universitaire et des déficits sur d'autres).

* *Le second facteur, de nature plus qualitative, permet de préciser l'influence du niveau d'étude combiné aux grands secteurs disciplinaires sur la constitution des excédents ou des déficits migratoires entre les régions.* Il oppose en effet certaines formations de premiers et deuxièmes cycles (Sciences, I.U.T. et secteurs de la Santé) à des formations plutôt de troisième cycle (Lettres et Sciences Humaines, Sciences, Droit – Economie – AES). Croisé avec le critère précédent, il permet de définir six types de relations migratoires non-banales entre les régions.

A.1 : sur-migration concernant principalement des formations de premiers cycles en Sciences, STAPS, secteur de la Santé et en I.U.T.

A.2 : sur-migration concernant surtout les deux premiers cycles de Lettres et Sciences Humaines, Droit-Economie-AES et les deuxièmes cycles du secteur de la Santé

A.3 : sur-migration concernant principalement des formations de troisièmes cycles

B.1 : sous-migration concernant principalement des formations de premiers cycles en Sciences, STAPS, secteur de la Santé et en I.U.T.

B.2 : sous-migration concernant surtout les deux premiers cycles de Lettres et Sciences Humaines, Droit-Economie-AES et les deuxièmes cycles du secteur de la Santé

B.3 : sous-migration concernant principalement des formations de troisièmes cycles

Pour ne pas compliquer l'analyse, nous avons choisi de ne pas cartographier ou étudier les situations de type C1, C2 ou C3 qui correspondent pourtant à des situations non banales (présence simultanée de résidus positifs sur certains cycles de certaines formations et négatifs sur d'autres).

Le même raisonnement peut être reproduit dans le cas des 4 sous-populations de bacheliers retenues.

N.B. : Comme toute classification, la méthode proposée ci-dessus présente un certain degré d'arbitraire et une très légère modification des seuils retenus pourrait faire passer un flux entre deux régions d'une catégorie à une autre. Il faut donc s'attacher davantage aux configurations d'ensemble qui apparaissent qu'aux flux particuliers observables entre tels ou tels couples de régions.

Quels que soient les types d'échanges de jeunes retenus (bacheliers, étudiants ou jeunes diplômés accédant à un premier emploi) toutes les parties spécifiques de leurs décompositions respectives sont en relation les unes avec les autres de manière significative et positive. Autrement dit, quand un effet de barrière est identifié pour les bacheliers, celui-ci existe pour les étudiants et les diplômés accédant à un premier emploi. Il en va de même pour les migrations préférentielles. Toutefois, une nuance mérite d'être apportée : tout en restant significative, cette relation diminue régulièrement d'une part entre bacheliers et étudiants

(coefficient de corrélation égal à +0,74) d'autre part entre bacheliers et jeunes diplômés accédant à un premier emploi (coefficient de corrélation égal à +0,51), en passant par la relation entre étudiants et jeunes diplômés. Deux systèmes d'échanges semblent alors s'individualiser : d'une part celui des jeunes directement en prise sur l'université (bacheliers et étudiants) ; d'autre part celui des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur accédant à un premier emploi. C'est ce que vient confirmer l'étude des migrations préférentielles et des effets de barrière les plus forts pour les trois ensembles de jeunes retenus.

3.1. Les migrations étudiantes spécifiques

3.1.1. Les barrières...

entre l'Ile-de-France et les régions du Bassin parisien

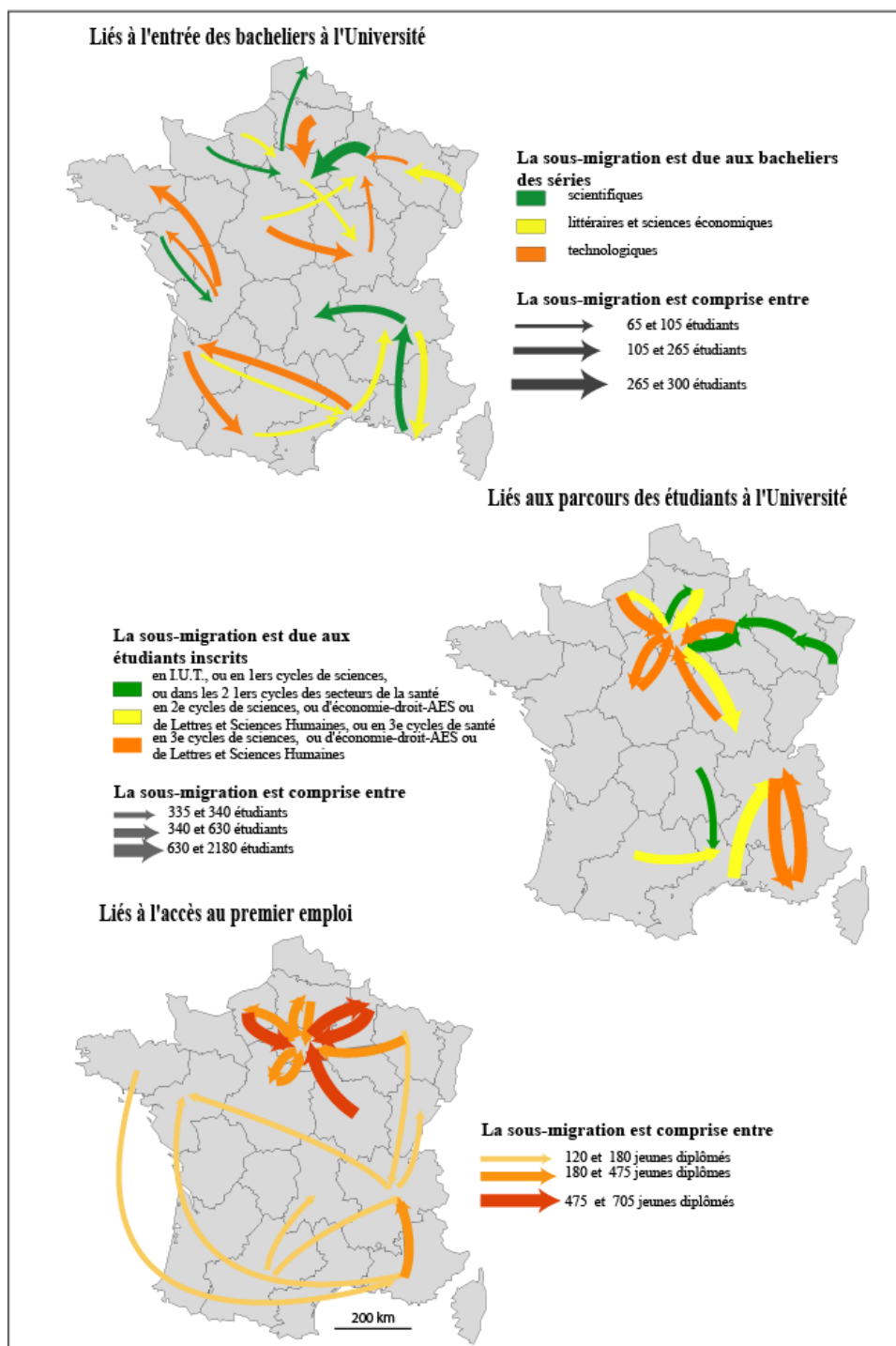
Pour les étudiants, les directions pour lesquelles les flux estimés par les modèles sont significativement supérieurs aux flux observés concernent en premier lieu des directions qui ont l'Ile-de-France soit pour origine, soit pour destination et qui relient cette région à d'autres de la moitié Nord du pays, plus précisément à une majorité de régions du Bassin Parisien (cf. Figure 3). Les départs de l'Ile-de-France sont sous représentés en direction de la région Champagne-Ardenne, du Centre, voire dans le cas des étudiants du Nord-Pas-de-Calais. Pour ces régions et d'autres du Bassin Parisien (Haute-Normandie, Picardie, Bourgogne), la faiblesse de l'apport francilien se double en sens inverse d'une sous migration en direction de l'Ile-de-France. Les universités d'Ile-de-France exercent une attraction qui reste en dessous de la norme. On émigre beaucoup moins en Ile-de-France quand on est étudiant en fin de cursus universitaire en Haute-Normandie, en Picardie, en Champagne-Ardenne, Bourgogne ou Centre, que ne le laisserait supposer l'importance démographique des régions et les distances qui les séparent de la région capitale. Tout se passe donc comme si de véritables barrières s'interposaient sur les chemins migratoires des étudiants entre le centre de ce vaste ensemble septentrional et ses périphéries. Exceptionnellement élevées, les capacités de rétention réciproque de l'Ile-de-France et de chacune des régions peuvent difficilement être expliquées au cas par cas par les potentiels locaux des offres de formations. A n'en pas douter, il faut explorer d'autres hypothèses et faire intervenir des spécificités régionales qui dépassent largement le cadre des migrations des étudiants. On remarque en effet que le freinage des migrations sur les directions qui relient l'Ile-de-France au Bassin Parisien se retrouve dans les migrations générales de la population. Les migrations étudiantes ne feraient alors que retrouver les traces de pratiques migratoires régionales beaucoup plus générales et assez enracinées sur la durée, puisqu'on peut en repérer la spécificité, en continu, depuis près d'un demi-siècle. Pas plus que le Bassin parisien n'est terre d'immigration pour les Franciliens, l'Ile-de-France ne représente une direction préférentielle pour les émigrants qui quittent une région de la périphérie francilienne.

entre régions de province

Des freins parfois importants apparaissent aussi dans les migrations entre couples de régions voisines et donc peut-être plus directement « concurrentes ». C'est le cas entre Rhône-Alpes d'une part et les régions Languedoc-Roussillon et Provence – Alpes - Côte d'Azur d'autre part. Les freins mis à jour par ces migrations non réalisées pour les étudiants sont à mettre en regard avec des offres de formation universitaire voisines, relativement semblables et donc directement concurrentes (cf. Figure 1). Plus des deux tiers des sous-migrations inter-régionales sont dus aux étudiants des deuxièmes et troisièmes cycles des principaux groupes de formation : c'est le cas des forts effets de barrière entre Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La tendance à ce que ce soient surtout les fins de cursus universitaires qui

subissent un effet de barrière ne peut qu'interpeller les observateurs du système universitaire. Il faut y voir entre autres le développement des formations professionnalisantes, en particulier les DESS depuis plus de 20 ans. La plupart des régions tendent à mieux retenir leurs étudiants bien avancés dans leurs parcours universitaires. Tout semble donc s'être passé comme si la région avait fini par s'imposer comme territoire universitaire. Et ce aux dépens d'une des dimensions essentielles du parcours étudiant : la mobilité géographique, autrement dit la capacité à bouger, à voir du pays considérée comme un enrichissement, une « plus-value » à la formation reçue.

Figure 3 : Sous-migrations et effets de barrière entre régions françaises



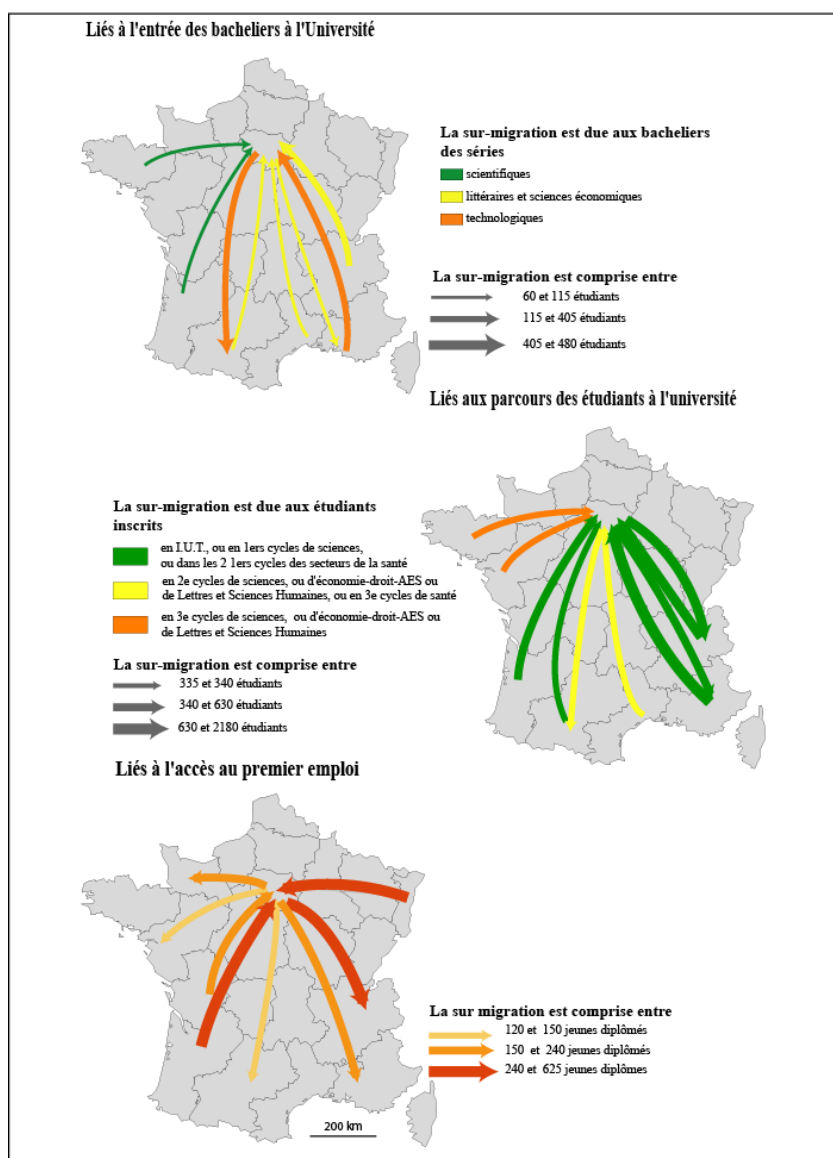
Sources : Baron et al., 2003; MENRT-DEP, 2001; Enquête "Génération 98", Céreq, 2001.

3.1.2. Les migrations préférentielles

entre l'Ile-de-France et les régions du Sud

Quant aux flux préférentiels, ils obéissent à deux logiques. Quand ils intègrent l'Ile-de-France, ils concernent essentiellement des étudiants de premiers cycles (cf. Figure 4) : ce qui contribue à battre en brèche l'idée selon laquelle le pôle universitaire francilien opérerait une ponction extrêmement forte, allant croissante entre le début et la fin du cursus universitaire, sur les régions de province. On peut y voir également une manifestation des modifications et des perceptions des pratiques estudiantines. Les migrations vers l'Ile-de-France résulteraient de choix délibérés au début du cursus universitaire, et non d'une éventuelle contrainte surgissant en fin de parcours, liée pour l'essentiel à une offre de formation insuffisamment diversifiée dans les régions de province. Au départ de Paris, des préférences affirmées sont identifiables vers les régions Provence – Alpes - Côte d'Azur et Midi-Pyrénées. Ces préférences connaissent une réciproque. La région Rhône-Alpes est ainsi exemplaire dans ces relations préférentielles avec l'Ile-de-France qui concernent surtout les débuts de cursus universitaires dans les secteurs Sciences et Santé.

Figure 4 : Sur-migrations et directions préférentielles entre l'Ile-de-France et les autres régions françaises

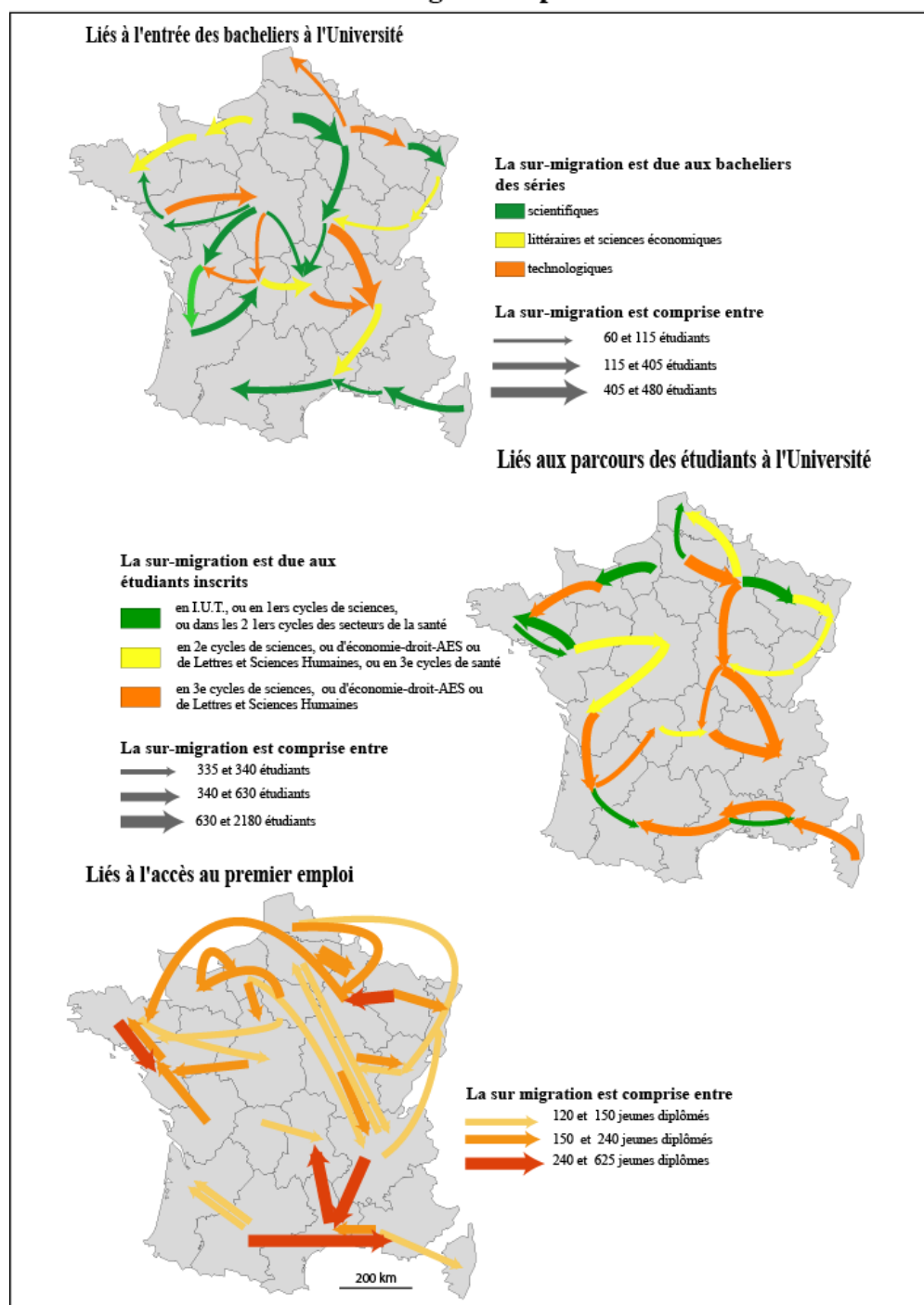


Sources : Baron et al., 2003; MENRT-DEP, 1999-2001; Enquête "Génération 98", Céreq, 2001.

entre régions de province

Quand ces mêmes sur-migrations sont identifiées entre régions de province, elles portent sur les deuxième et troisième cycles (cf. Figure 5). Ces échanges ne doivent pas être considérés systématiquement comme un appauvrissement du potentiel étudiantin de certaines régions au profit d'autres. Ils doivent plutôt être envisagés comme des traductions de complémentarités inter-régionales dans un contexte de tassement des effectifs inscrits à l'Université. La prise en compte de l'architecture des sur-migrations entre régions de province peut contribuer à apporter des réponses au débat actuel sur l'éventuelle poursuite de la déconcentration des formations et des équipements universitaires sur le territoire français.

Figure 5 : Sur-migrations et directions préférentielles entre régions de province



Sources : Baron et al., 2003; MENRT-DEP, 2001; Enquête "Génération 98", Céreg, 2001.

3.2. Spécificités des autres sous-populations de jeunes

3.2.1. Les bacheliers

Les sous et sur-migrations les plus significatives des bacheliers entrant à l'Université présentent de fortes similitudes avec celles identifiées pour les étudiants. Si d'importants effets de barrière entre l'Ile-de-France et les régions du Nord du Bassin Parisien se retrouvent, ils sont majoritairement dirigés vers la région capitale. Tandis que les bacheliers franciliens semblent se diriger de manière relativement attendue vers les régions normandes, la Picardie ou encore la Bourgogne. En outre, des barrières propres aux bacheliers apparaissent entre régions du Grand Ouest ou encore du Sud Ouest. Tout comme des échanges préférentiels entre régions du Grand Ouest qui montrent comment la région Centre alimente les régions voisines en bacheliers scientifiques et technologiques.

Là réside l'originalité des déplacements spécifiques des bacheliers. Quand ceux-ci concernent les migrations préférentielles avec l'Ile-de-France, les séries scientifiques sont peu représentées, alors que dans le cas des échanges entre régions de province, ils sont majoritaires (cf. Figures 3 et 5). Enfin et de manière surprenante, comment ne pas souligner la place importante occupée par les titulaires d'un baccalauréat technologique dans ces échanges spécifiques lors de l'entrée à l'Université, que ce soit pour caractériser les effets de barrière ou les migrations préférentielles entre régions de province. Il y a là sans doute matière à alimenter les débats quant aux fonctionnements et dysfonctionnements du système universitaire.

3.2.1. Les diplômés accédant à un premier emploi

Tout comme les bacheliers, les migrations les plus spécifiques des diplômés de l'enseignement supérieur accédant à un premier emploi présentent des similitudes avec celles des étudiants et donc des bacheliers. Les effets de barrière sont nombreux et importants entre l'Ile-de-France et les régions du Bassin Parisien, les migrations préférentielles mettant en jeu la région capitale soulignent les arrivées massives des diplômés alsaciens et aquitains mais aussi les redistributions qui se font vers la Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et surtout Rhône-Alpes.

Au-delà de ces ressemblances, des différences majeures d'architecture des migrations spécifiques existent et concernent souvent des échanges à longue portée. Pour les effets de barrière, c'est le cas d'une partie des relations mettant en cause les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur ; pour les migrations préférentielles, on retrouve encore une fois la région Rhône-Alpes mais aussi des régions comme la Picardie, ou encore le Nord-Pas-de-Calais. Ce sont ces phénomènes qui contribuent à donner toute son originalité à la carte des migrations préférentielles lors de l'accès au premier emploi, puisqu'on y retrouve plus ou très peu les effets de chaînes d'échanges entre régions voisines si caractéristiques des migrations liées à l'Université.

Certaines sur-migrations liées à l'entrée dans la vie active des diplômés de l'enseignement supérieur que l'on peut constater entre régions voisines apparaissent originales au regard des migrations des bacheliers et des étudiants. En effet, ces sur-migrations se font dans un sens opposé lors de l'accès au premier emploi. Les cas des couples Picardie / Champagne-Ardenne et Bourgogne / Franche-Comté sont à cet égard exemplaires. On peut sans doute y voir un effet de « retour au pays » des jeunes ayant quitté leur région durant leurs études supérieures.

Conclusion : L'improbable adéquation régionale formation-emploi ?

Au total, les migrations les plus spécifiques des étudiantes et des diplômés lors de leur insertion professionnelle se déclinent en plusieurs sous-systèmes régionaux. Toutefois, le découpage de la France en sous-ensembles solidaires varie avec le type de mobilité géographique. Le grand Nord-Est (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne et Champagne-Ardenne) tout comme les régions méridionales (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin et Rhône-Alpes), échange avant tout avec lui-même tant pour les bacheliers que pour les étudiants. En ce qui concerne les seuls bacheliers entrant à l'Université, un phénomène semblable unifie le grand Ouest (Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Centre). Des barrières géographiques existent entre l'Ile-de-France et les régions du Bassin Parisien mais aussi entre Sud-Est et Sud-Ouest. Enfin, dans le cas des étudiants, ces régions méridionales entretiennent des relations « préférentielles » avec le pôle francilien sur des segments de la formation inattendus. Ces derniers constats plaident pour un suivi régulier des phénomènes migratoires mais posent également en filigranes la nécessité de préciser d'avantage la nature des espaces à partir desquels les migrations des jeunes s'effectuent. Surgissent alors deux questions : quelle est l'importance des marges régionales dans les migrations, surtout quand ces dernières ont lieu entre entités voisines ? Quelle est l'importance des migrations interrégionales des jeunes par rapport aux mobilités intra-régionales ?

Enfin, au-delà des caractéristiques générales des déplacements des différentes populations de jeunes, force est de constater que les architectures de leurs déplacements sont peu ou prou conformes à celle caractérisant les migrations de l'ensemble de la population française. Les migrations non banales des jeunes diplômés accédant à un premier emploi retiennent toutefois l'attention, en dessinant des axes privilégiés d'échanges à longues distances entre régions de province. Ce résultat est une contribution au débat amorcé voici plus de dix ans concernant les régions, la formation et l'emploi. De nombreux jeunes diplômés quittent ainsi leurs régions de formation pour accéder à un premier emploi, montrant l'intérêt qu'il y a à concevoir des territoires de la formation et des territoires de l'emploi en interdépendances. Les comportements migratoires des jeunes diplômés semblent démentir le mythe de régions se suffisant à elles-mêmes, recrutant, formant et n'employant que « leurs jeunes » dans une sorte d'autarcie. Plus de dix ans après la mise en place du plan « Université 2 000 », il est rassurant de constater que la déconcentration des équipements universitaires tant entre les régions qu'en leur sein n'a pas conduit à ce que certains auteurs ont appelé « la tentation provinciale » (Frémont, 1990-1991) ; ce que d'autres ont souligné comme « l'aberration » de « laisser les universités aux régions » (Brunet, 1990-1991).

Références

- BACCAÏNI B., 1993, «Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990 : comparaison de la période 1975-1982 et spécificité des différentes classes d'âge», *Population*, n° 6, p.1791-1812.
- BACCAÏNI B., 1999, «Analyse des migrations internes et estimation du solde migratoire externe au niveau local à l'aide des données censitaires», *Population*, n° 4-5, p.801-815.
- BACCAÏNI B., 2001, « Les migrations en France entre 1990 et 1999, Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *INSEE Première*, n°758, 4p.
- BARON M., 1999, «Les équipements scolaires et universitaires», in *Atlas de France* dirigé par T. Saint-Julien, Reclus, La Documentation Française, vol.10, p.54-59.
- BARON M., CARO P., PERRET C., AMET X., 2003, *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1^{er} rapport de la convention de recherche MJER-DATAR-DEP, 161 p.

- BARON M., 2004, La formation supérieure en régions (France), revue *Cybergéo*, n° 279, 19 p.
- BEDUWE C., 1994, « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, n°48, p.3-21.
- BOUDON R., 1973, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1964, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1966, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.
- BROCARD M., HERIN R., JOLY J. (coord.), 1996, *Formation et recherche*, in *Atlas de France* dirigé par Brunet R. et Auriac F., Reclus, La Documentation Française, vol. 4.
- BERET P., RECOTILLET I., GIRET J.F. MOGUEROU P., MURDOCH J., PAUL J.J. , PERRET C., 2003, *Etude sur la mobilité des jeunes docteurs*, rapport pour le Ministère Délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, Céreq.
- BERNARD J.M., 1997, « Mobilité géographique et insertion professionnelle. Vers une vision élargie de l'investissement migratoire », XXXIII^e colloque de l'A.S.R.D.L.F., LILLE 1997.
- BOUDOUL J. ET FAUR J.-P., 1985, « Depuis 1975, les migrations interrégionales sont moins nombreuses », *Economie et Statistiques*, n°180, p.11-21.
- BOUOYOUR J. et BRAHIMI A., 1998, « Migration inter-régionale des jeunes diplômés en France : essai de modélisation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, p.281-300.
- BRAHIMI A. ET PLASSARD J.-M., 1994, « Migration inter-régionale des jeunes diplômés lors de leur premier emploi », *Note CEJEE*, n°175, 21p.
- CARO P. 1994, "La spatialisation de la relation formation-emploi en Franche-Comté", Marseille, Céreq, in "Insertion des jeunes : instruments d'analyse et enjeux", Collection Documents séminaires du CEREQ n° 101, pp. 69 - 77.
- CARO P., MARTINELLI D., 2002, « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Bref*, n°186, Céreq.
- CARO P., 2003, « L'apport de la géographie à la relation formation emploi », *Formation Emploi*, n°84, pp.
- CARO P., CUNNEY F et PERRET C., 2003, « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », in *Géographie de l'école*, n°8, ministère de l'éducation nationale, pp. 105-109.
- CAZENAVE P. ET GRAVOT J., 1986, « Aires d'attraction et structure spatiale du système universitaire », *Education et Formations*, n°8, p.35-84.
- Céreq 2002, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, Marseille, Céreq.
- Céreq, 2002, « L'insertion sur le marché du travail de la Génération 98 selon la région de formation », in *Les politiques régionales de formation professionnelle de 1993 à 2000 – données, portraits et typologies*, <http://www.cereq.fr/SiteGSE/GSE.htm>
- CHARLOT A., CHEVALIER L., POTTIER F., 1990, *Qui forme pour qui ?*, Paris, Céreq, collection des études, n°55, 73 p.
- CHARLOT A., CHEVALIER L., POTTIER F., 1991, « Diplômés de l'enseignement supérieur : migrations interrégionales et mobilité géographique », in De Gaudemar J.-P. (dir) : *Formation et Développement Régional en Europe*, Documentation Française.
- CHERKAOUI M., 1978, « Sur l'inégalité des chances scolaires : à propos du rapport Coleman », *Revue Française de Sociologie*, n° 19, p.237-260.
- CUNNEY F. 2001, « Les migrations des étudiants francs-comtois vers les Universités limitrophes », *Revue Images de Franche-Comté*, n°23, Besançon, p.18-21.
- CUNNEY F., PERRET C., ROUX V., 2003, « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Bref*, n°198.

- DRAPIER C., JAYET H. (2002), « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, n° 3.
- DUMARTIN S., 1995, « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Economie et Statistiques*, n°283-284, p.97-110.
- FILÂTRE D. (dir.), 1997, *Université 2000 : les effets des implantations nouvelles*, Toulouse, rapport de recherche pour la DATAR, vol 1 et 2.
- FILÂTRE D., 2002, « Les universités et le territoire : nouveau contexte, nouveaux enjeux », actes du colloque RESUP « l'enseignement supérieur en question », LAPSAC – université Victor Segalen Bordeaux 2, 16-17 mai 2002.
- FREMONT A., HERIN R. ET JOLY J., 1992, *Atlas de la France universitaire*, Paris, Reclus-La Documentation Française, Collection Dynamiques du territoire, 272 p.
- GIRET J.F ., MOULLET S., THOMAS G., 2002, « De l'enseignement supérieur à l'emploi. Les trois premières années de vie active de la Génération 98 », NEF n°1, Céreq, Marseille, juin 2003.
- GRASLAND C. (dir.), 1999, *Les migrations étudiantes contraintes. Les déterminants individuels de la migration non contrainte*, Paris, convention de recherche CNRS-MENRT, n° 98-378, 50 p.
- JAYET H., DETANG-DESSENDRE C., 2000, « Migrations, équilibre et déséquilibre spatial ». , In : *Baumont C., Combes P.-P., Derycke P.-H., Jayet H. (éds), Economie géographique : les théories à l'épreuve des faits*, Paris, Economica, p.15-31.
- MARCHAL N., MOLINARI-PERRIER M., SIGOT J.C., 2004, « Génération 2001, s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade », *Bref* n°214, Céreq, Marseille, décembre, 6 p.
- MARTINELLI D. (ed.), Comment interpréter les disparités locales d'insertion des diplômés du supérieur ? , Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, RELIEF n° 3, Céreq, Marseille, avril 2004.
- NONN H., 1994, *L'attractivité universitaire de Strasbourg et ses spécificités*, Strasbourg, rapport de recherche, Centre de recherche de géographie, Université Louis Pasteur.
- NORMANDIN N., 1983, « Aires de recrutement des villes universitaires », *Education et Formations*, n°4, p.67-88.
- PERRET C., ROUX V., 2004, « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? », *Formation Emploi* n°87
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 2001, *Les interactions spatiales*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus Géographie, 191 p.
- RAULIN E., SAINT-JULIEN T. (dir.), 1998, *La mobilité géographique des étudiants des universités*, rapport pour le MENRT et la DATAR, 72 p.
- ROUX V. 2003, « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent avec la prise en compte des caractéristiques individuelles », in *Géographie de l'école*, n°8, ministère de l'Éducation nationale, pp. 99-103.
- SAINT-JULIEN T., 2003, « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in *CIATTONI A. et VEYRET, Y.(dir.), Les fondamentaux de la Géographie*, Paris, Armand Colin, p.163-168.
- SANDERS L., 1989, *L'analyse de données appliquée à la géographie*, Montpellier, RECLUS, coll. Alidade, 267 p.